

REGLEMENT D'UTILISATION DE LA LUGE D'ETE

Préambule :

L'utilisation des luges d'été est conditionnée à l'acceptation préalable des consignes de sécurité qui la régissent.

Règlementation :

L'utilisation des pistes de luge est sous l'entière responsabilité du conducteur qui en accepte les consignes de sécurité du début jusqu'à la fin de son parcours.

L'accès aux pistes de luge est interdit :

- A toute personne sous l'emprise de l'alcool ou autres substances illicites
- Aux enfants de moins de 3 ans
- Aux femmes enceintes
- Aux personnes non autonomes ou en situation de handicap (sauf autorisation spéciale de la direction).
- Aux personnes avec bagages ou sacs à dos (consignes disponibles aux caisses)
- A deux adultes sur la même luge

Accès règlementé pour :

- Les enfants de moins de 125 cm
- Les enfants de moins de 8 ans

Dans ces deux cas, ils doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte sur la même luge et utiliser impérativement la piste la plus facile dénommée « La Cool »

Il est préconisé :

- D'utiliser la piste d'essai avant la première descente pour en comprendre le bon fonctionnement
- De laisser les mains sur la poignée à l'intérieur de la luge et non sur les rebords et de venir avec des vêtements adaptés pour éviter les brûlures
- De maintenir un intervalle suffisant entre deux luges pour éviter toutes collisions
- De maîtriser sa vitesse : **Vitesse = Accident**

Obligation :

- De porter un casque (à disposition au débarquement du télésiège)
- De respecter la signalisation notamment les consignes de ralentissement : « **Attention Ralentir** »

Interdiction

- De s'arrêter en cours de parcours
- De marcher sur la piste
- De tamponner la luge précédente
- De descendre en file Indienne

En cas d'accident :

- Dégager la piste immédiatement
- Avertir le personnel de la société

Le respect de ces consignes contribuera à rendre votre séjour agréable.

RULES FOR THE USE OF THE SUMMER SLEDGES

Prelude :

The use of the summer sledge is under the condition of prior acceptance of the governing safety rules.

Rules :

The use of the summer sledge is under the full responsibility of the participant who agrees to adhere to the safety rules from the beginning to the end of the activity.

The following is forbidden :

- Any person under the influence of alcohol or illegal substances.
- Any child less than 3 years of age.
- Pregnant women.
- Those who are not self sufficient or who have a disability (except with special permission from the direction).
- People carrying backpacks or large handbags (lockers available at the ticket office)
- Two adults on the same sledge.

Restricted access for :

- Children less than 125cm in height.
- Children less than 8 years of age.

In the above cases the child must be accompanied by an adult on the same sledge. When there is an adult and a child on the same sledge, they must use the easier piste 'La Cool'.

Recommended :

- To use the practice track before your first descent to confirm you understand how the sledge functions.
- To keep your hands on the lever and keep them inside the sledge at all times, never near the track. Also, wear suitable clothing to avoid burns.
- To keep a safe distance between sledges to avoid collisions.
- To control your speed : **Speed = Accident**

Compulsory :

- To wear a helmet (available at the middle station of the chairlift)
- To respect the warning signs, especially the signs to slow down '**Attention Ralentir**'

Forbidden :

- To stop on the track.
- To walk on the track.
- To hit the sledge in front.
- To descend in convoy.

In the case of an accident :

- Get off the track immediately.
- Alert a staff member.

Respecting these instructions will ensure you have a pleasant stay.